

Extraits de la Politique du Groupe

Le Groupe SEB veut demeurer à long terme un des leaders mondiaux de l'industrie du Petit Equipement Domestique. Pour réussir, nous devons privilégier 4 axes stratégiques tout en assurant un progrès durable :

- **LE LEADERSHIP PRODUIT**
- **LE LEADERSHIP GEOGRAPHIQUE**
- **LE SERVICE AU CLIENT**
- **LA COMPETITIVITE**

Le Groupe SEB veut conjuguer efficacité économique, éthique sociale et préservation de l'environnement en intégrant l'approche développement durable dans l'ensemble de ses processus. Cette démarche de progrès donne une nouvelle dimension à l'image des marques du Groupe auprès du consommateur.

Cette volonté affirmée du Groupe SEB se traduit en particulier par :

- L'adhésion et le déploiement de la charte de l'ONU "Global Compact" et du code de conduite du CECED (Comité Européen des Constructeurs d'Equipements Domestiques)

- La mise en oeuvre d'actions :

- Dans le domaine sociétal avec 2 axes directeurs : amélioration de la sécurité et de la santé des personnes et recherche d'une plus grande équité :

➤ **Santé / sécurité des personnes :**

- Développer et mettre sur le marché des produits de qualité, sûrs et fiables, respectant la sécurité des consommateurs et les sensibilisant aux aspects santé
- Améliorer la prévention et les conditions de travail pour réduire leurs conséquences sur la santé et la sécurité des personnes de l'entreprise.

➤ **Recherche d'une plus grande équité :**

- Adhésion et déploiement de la Charte de la Diversité
- Mise en oeuvre d'une politique de mécénat orientée vers la lutte contre l'exclusion.

- Dans le domaine environnemental avec 3 axes directeurs : éco-concevoir, éco-produire et éco-logistique :

➤ **Eco-concevoir** : c'est intégrer l'environnement dès la conception de nos produits nouveaux pour limiter l'impact sur celui-ci et ainsi conduire à des approches nouvelles qui seront sources d'amélioration voire d'innovation technique.

➤ **Eco-produire** : c'est intégrer l'environnement au coeur des activités industrielles du Groupe et de nos fournisseurs par la mise en place progressive d'un Système de management de l'environnement visant à :

- Etre conforme aux exigences réglementaires et légales applicables,
- Identifier et prévenir les risques de pollution,
- Améliorer sans cesse nos performances environnementales.

➤ **Eco-logistique** : c'est intégrer les contraintes environnementales dans la chaîne transport.

Les hommes et femmes du Groupe SEB ont conscience du rôle qu'ils ont à jouer, aujourd'hui, pour offrir demain, aux générations futures, un univers capable de répondre à leurs besoins. Ils partagent cette vision et s'engagent au quotidien pour concilier développement et progrès durables dans le respect des personnes et de l'environnement.

Je m'engage avec le Comité de Direction à déployer cette politique et à mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'atteinte de notre but.

Je compte sur l'implication de chacun, pour que chaque jour nous améliorions ensemble la satisfaction de nos clients, distributeurs et consommateurs du monde entier.

Politique signée par Thierry de la Tour d'Artaise le 20 mars 2006